

## EMBAUCHE D'ETUDIANTS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'ETE



Comme chaque année, la commune recrute des étudiants pour effectuer divers travaux d'entretien durant les vacances scolaires d'été.

Ces emplois d'un mois sont réservés aux scolaires et étudiants âgés de plus de 18 ans, *habitant la commune d'Orelle.*

Les intéressés devront adresser en mairie leur candidature, accompagnée d'un certificat de scolarité, par courrier avant le *12 avril 2024.*

Toute candidature reçue après cette date ne sera pas acceptée.

Le Maire,

